VIVRE À ANGERS

NOVEMBRE 2015 / N°394

www.angers.fr

Le Tour arrive

Angers

ANGERS FÊTE LE MALI

THIERRY BONNET

"Les dimanches à Bamako, c'est le jour de mariage", chantent Amadou et Mariam. Légère entorse à la tradition, c'est un samedi qu'une noce typique malienne s'est tenue le 10 octobre : jardin du mail pour les festivités et à l'hôtel de ville pour la célébration. L'événement, inédit à Angers, était le point d'orgue des premières Journées maliennes organisées par la Ville, dans le cadre de la coopération qui unit Angers et Bamako depuis 1974. Au programme également : rencontres sportives, conférences, ciné-débat, repas africain dans les écoles, concert…

SOMMAIRE

04 | Dossier
Angers, ville des solidarités

08 | Actu
- Tous les Angevins ont rendez-vous à Agora | 8
- Tournez manèges à la foire Saint-Martin | 9
- "Soleils d'hiver" pour préparer Noël | 10
- "L'enfance de l'art", première ! | 12
- Angers accueillera l'arrivée de la 3e étape du Tour de France | 13
- Saïd Chabane, président du SCO, reprend Angers Télé | 14
- Cross du Courrier de l'Ouest : le sport au service de l'emploi | 15

16 | Le point Métropole
Déchets : trier plus pour réduire les coûts

THIERRY BONNET

20 | Reportage
Le campus du végétal

22 | Quartiers
- Les Capucins en pleine mutation | 22
- La Légion d'honneur de Germaine Masson | 23
- Faire vivre la mémoire du quartier Monplaisir | 24
- Du MIN au Quart'Ney : le maire en visite | 25

26 | Communes
- Elles chantent pour les enfants | 26
- Mobilisés pour le Téléthon d'Éluan | 27
- Écouflant, le charme des bords de Sarthe | 28

29 | À l'affiche
L'élite de la natation à Jean-Bouin

30 | Tribunes

31 | Histoire
Les premiers trottoirs

Directeur de la publication : Christophe Béchu. **Directeur de la communication :** Thierry Gintrand. **Responsable du pôle média :** Nathalie Maire. **Rédacteur en chef :** Pascal Le Manio. **Rédaction :** Benoît Chanteloup, Pascal Le Manio, Nathalie Maire, Corinne Picard-Beauvallet, Julien Rebillard, avec la participation de Juliette Cottin et Anne Rocher. **Photo de Une :** Radu Razvan/shutterstock.com. **Contacter la rédaction :** 02 41 05 41 31, journal@ville.angers.fr **Conception graphique :** Scoop Communication. **Photogravure/Impression :** Easycom Imaye. **Distribution :** Médiapost. **Tirage :** 93 500 exemplaires. **Dépôt légal :** 4e trimestre 2015. **ISSN :**1772-8347.

EDITO

Jour de fête le 4 juillet 2016

JEAN-PATRICE CAMPION

Le 4 juillet 2016, l'arrivée de la 3e étape du Tour de France sera jugée à Angers.

Le Tour, c'est la plus prestigieuse des épreuves cyclistes au monde. Nous en avons eu la confirmation mardi 20 octobre à l'occasion de la présentation officielle de la prochaine édition, que j'ai eu le plaisir de suivre à Paris en compagnie de Roselyne Bienvenu, adjointe aux sports, et Jean-Marc Verchère, adjoint à la voirie.

Dans la foulée, face à l'hôtel de ville, a été dévoilé le totem qui symbolise la ligne que franchiront les coureurs, partis le matin même de Normandie.

Pour tous les Angevins, ce totem signifie que le compte à rebours a commencé.

Le Tour de France est l'un des événements sportifs les plus médiatisés et les plus suivis. C'est aussi un spectacle unique, qui a la particularité de s'inviter jusque sur le pas de nos portes chaque mois de juillet.

Pour Angers, la venue du peloton aux premières lueurs de l'été est une chance et une aubaine.

C'est une chance, une chance formidable, car plusieurs jours durant, Angers va être sous les feux de l'actualité, attirant la foule, les médias nationaux et internationaux ainsi que 3,5 milliards de téléspectateurs potentiels ! En termes de rayonnement, pilier de notre programme municipal, on peut difficilement faire mieux.

C'est une aubaine, une aubaine qu'il faut valoriser, car les seules retombées directes pour l'économie de notre territoire se comptent en centaines de milliers d'euros. Le retour sur investissement est assuré.

Cette fête autour du vélo, cet événement populaire auquel tous les Angevins sont conviés, nous les avons voulus.

Dix ans après son dernier passage, le Tour de France revient sur nos terres. Cela témoigne qu'Angers est une terre de sport, qu'Angers aime les sportifs, que l'on parle loisir ou compétition.

Dans les douze prochains mois, nous accueillerons à nouveau les championnats de France de natation et ceux d'athlétisme, sans oublier les rendez-vous incontournables du calendrier que sont Tout Angers Bouge, le triathlon ou l'open de tennis d'Angers.

Avec plus de 150 associations sportives et 36 000 pratiquants, Angers est une terre de sport. La terre de tous les sports.

Christophe Béchu
Maire d'Angers

Angers, ville des so

Le CCAS organise pour les seniors des temps d'animation. Un transport adapté à partir du domicile peut même être proposé.

lidarités

THIERRY BONNET

Le centre communal d'action sociale (CCAS) propose un accompagnement personnalisé des plus fragiles via des aides à la vie quotidienne : alimentation, coup de pouce financier, santé, soutien à domicile, loisirs…

La solidarité n'est pas un slogan mais une valeur partagée. C'est dans l'ADN de notre territoire de prendre soin des autres." C'est par ces mots que le maire Christophe Béchu a conclu le 30 septembre la première "Rentrée des solidarités" du CCAS, un acteur incontournable du secteur. Son rôle : agir au quotidien auprès des Angevins en proie à des difficultés sociales et financières et les accompagner dans leur parcours de vie.

Aides légales et "à la carte"

Pour cela, les dispositifs sont nombreux. Certains, obligatoires, concernent l'instruction des aides légales (revenus de solidarité active, aide sociale aux personnes âgées ou handicapées…). D'autres ont été mis en place spécifiquement par le CCAS et ses partenaires. C'est le cas de l'aide alimentaire, du soutien à la complémentaire santé, du micro-crédit en cas de coup dur, de la lutte contre la précarité énergétique ou encore de la prise en charge des personnes sans domicile fixe au point accueil santé solidarité (PASS). La création d'un "permis citoyen" complète la liste. Objectif : permettre aux 18-25 ans en insertion professionnelle de passer le permis de conduire, en y ajoutant le principe de réciprocité que le CCAS souhaite appliquer aux autres aides qu'il dispense. Ainsi, en échange d'un apport financier, le bénéficiaire doit consacrer de vingt à quarante heures à une association ou un service de la Ville ou du CCAS. Un engagement solidaire "gagnant-gagnant" qui permet aux jeunes de découvrir un secteur d'activité et d'enrichir leur CV.

L'action auprès des personnes âgées et retraitées est également au cœur des missions du CCAS : information, hébergement, restauration, soutien à domicile, aide aux aidants, loisirs. Là encore, il s'agit de proposer des services en adéquation avec les enjeux liés à la précarité et au vieillissement, la perte d'autonomie et la dépendance *(lire en page suivante).*

Objectif proximité

En effet, le public aidé par le CCAS a évolué, ses besoins également. Conséquence : le service interroge sans cesse ses pratiques afin d'adapter ses interventions pour plus d'efficacité. Une présence renforcée dans les quartiers afin d'aller au-devant des situations les plus difficiles va être expérimentée, et le partenariat étroit avec les associations et institutions partenaires davantage développé. La création d'un habitat dédié aux seniors avec les bailleurs sociaux, l'accueil des Angevins fragiles en lien avec la CAF et les maisons départementales des solidarités, et la mise en place d'une politique globale en matière d'aide alimentaire sont ainsi envisagés. ■

Une présence renforcée dans les quartiers afin d'aller au-devant des situations les plus difficiles.

CCAS, esplanade de l'hôtel de ville, 02 41 05 49 49, www.angers.fr/ccas

Au plus près des retraités et des personnes âgées

Engagée dans la démarche de l'organisation mondiale de la santé "ville amie des aînés", Angers est à l'écoute des besoins et attentes des seniors. Un Angevin sur cinq a plus de 60 ans. À l'horizon 2020, ce sera un sur trois et la population des plus de 85 ans aura plus que doublé. La question du très grand âge est donc un défi en soi : celui de l'accompagnement de la perte d'autonomie, en y intégrant une politique de prévention renforcée défendue par Maxence Henry, adjoint aux Personnes âgées. Comme réponses, le CCAS dispose avec le CLIC d'un lieu d'accueil, d'information et d'orientation sur tout ce qui touche à la gérontologie à l'espace du bien vieillir Robert-Robin. Il dispense également des prestations de restauration et d'aide à domicile, accompagne l'engagement bénévole, propose une offre de loisirs adaptés et gère neuf établissements d'hébergement, sept pour les personnes âgées autonomes et deux pour le public dépendant.

THIERRY BONNET / ARCHIVES

Parmi les 480 000 repas annuels produits par le service Restauration du CCAS, plus d'un sur trois est destiné aux bénéficiaires du portage de repas à domicile.

Développer l'aide aux aidants

Ces structures vont être au cœur des plateformes de services aux seniors qui vont être expérimentées prochainement dans les quartiers pour être au plus près des besoins et apporter des réponses efficaces. Cette proximité permettra notamment de lutter contre l'isolement des plus fragiles en lien avec le dispositif Monalisa qui porte déjà ses fruits à la Roseraie où un collectif d'habitants et de professionnels a mis en place une veille pour identifier les personnes âgées seules et leur apporter écoute et services.

Autre cheval de bataille : l'aide aux aidants, ces personnes qui s'occupent au quotidien d'un proche âgé en perte d'autonomie. Une mission difficile que le CCAS soutient en proposant des temps de répit, mais aussi deux lieux d'écoute et d'information à la plateforme d'accompagnement des aidants à la résidence César-Geoffray et à l'espace Robert-Robin. ■

EN CHIFFRES

45 323
passages enregistrés en 2014 par le pôle Action sociale du CCAS pour les publics en difficulté.

3 223
enfants concernés par l'aide à la restauration pour les familles à faible revenu.

135 214
heures de services à domicile pour l'aide à la vie quotidienne des personnes âgées.

310 185
euros de subventions exceptionnelles et de financement versés en 2014 aux associations.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le CCAS réussit sa Rentrée des solidarités

Des tables rondes sur le bénévolat et l'engagement citoyen, l'insertion sociale et emploi, l'accompagnement des personnes âgées, le partenariat public-privé, le principe de réciprocité des aides. Mais aussi des témoignages de bénéficiaires, des temps d'information, d'échanges et de rencontres, des ateliers…
La première édition de la Rentrée des solidarités organisée par le CCAS le 30 septembre a réuni près de huit cents personnes, dont une grande majorité d'Angevins, de professionnels et bénévoles issus des associations, institutions et collectivités œuvrant au quotidien auprès des plus fragiles. Le tout sous l'expertise de Jean-François Serres, secrétaire général des Petits Frères des pauvres et délégué général du dispositif Monalisa qui lutte contre l'isolement des personnes âgées.

Le prix de l'innovation sociale locale est lancé

Fin janvier, c'est la date butoir avant laquelle les associations œuvrant dans le champ des solidarités peuvent déposer leur projet afin de participer au premier prix de l'innovation sociale locale qui vient d'être lancé. Six catégories sont proposées : la lutte contre l'isolement, l'accès aux droits et aux services, la mobilisation des bénévoles, l'insertion sociale et professionnelle, le principe de réciprocité et le partenariat public-privé. À la clé : une dotation de 3 000 euros par thématique et un accompagnement du centre communal d'action sociale (CCAS).

JEAN-PATRICE CAMPION

VILLE CONVIVIALE-VILLE SOLIDAIRE 2015

Angers figure parmi la quinzaine de villes européennes distinguées cette année par le label 'Ville conviviale-Ville solidaire'. *"Il met à l'honneur le travail quotidien mené par les associations, les institutions, les professionnels, les bénévoles et les collectivités. Des héros du civisme ordinaire qui font d'Angers une terre de solidarités reconnue depuis de nombreuses années"*, explique Atanase Périfan, le président de la fédération européenne des solidarités de proximité, également créateur de la Fête des voisins.

THIERRY BONNET / ARCHIVES

UN ACCUEIL POUR LES SDF

Ils sont en moyenne cent cinquante chaque matin à pousser les portes du point accueil santé solidarité (PASS). Ces personnes sans domicile fixe peuvent y prendre une boisson chaude, une douche, nettoyer leur linge mais aussi bénéficier de soins, d'une écoute et d'une aide administrative.

FILETS SOLIDAIRES

Un collectif d'associations permet aux titulaires de la carte Partenaires-Cézam d'équilibrer leur alimentation en ayant accès à des légumes et fruits frais à un prix calculé selon le quotient familial. Une partie de ces produits provient de surplus ou d'invendus triés et valorisés par le Jardin de Cocagne angevin.

THIERRY BONNET / ARCHIVES

3 QUESTIONS À...

THIERRY BONNET

Françoise Le Goff, adjointe aux Solidarités actives

Quelles sont vos grandes priorités en matière de solidarités ?

L'accompagnement du vieillissement de la population est un enjeu capital. Pour la société mais aussi pour nos collectivités. Une grande majorité de personnes âgées souhaite rester chez elles. Nous allons donc renforcer notre politique de soutien à domicile en développant des plateformes de services dans les quartiers. Ce qui est vrai pour l'action gérontologique l'est aussi pour l'action sociale. Il faut sortir d'une logique de guichet pour aller vers les Angevins, pour plus de proximité.

Vous évoquez souvent la notion de réciprocité. En quoi consiste-t-elle ?

L'idée est de venir en aide à des personnes en situation de fragilité et de voir avec elles comment, en échange de ce soutien, elles peuvent agir pour la collectivité. Le permis citoyen que le CCAS a créé pour les jeunes va dans ce sens. Nous souhaitons développer ce principe de réciprocité aux autres actions sociales comme le micro-crédit, par exemple. Il faut que le système soit souple et valorisant pour toutes les parties. J'y vois un double avantage pour le bénéficiaire. Celui d'être accompagné à un moment difficile de son existence mais aussi de pouvoir continuer à être acteur de sa vie.

"Travailler sur l'insertion sociale des personnes en grande précarité."

Et pour les personnes en très grande précarité ?

Il est indispensable de travailler sur l'insertion sociale des personnes à très faibles revenus.
Le CCAS finance de nombreuses initiatives portées par ses partenaires associatifs. Je pense par exemple à la maison Lazare qui ouvre ce mois-ci rue Vauvert et qui réunit sous un même toit des locataires et des personnes sans domicile fixe.
La question des réfugiés syriens va également très vite se poser. Il a été décidé d'accueillir 60 à 70 personnes, soit 12 à 15 familles, à l'échelle de l'agglomération. Nous attendons les directives de l'État pour mettre en place un accueil satisfaisant. ■

JEAN-PATRICE CAMPION / ARCHIVES

Rendez-vous bisannuel, Agora réunira 450 associations les 7 et 8 novembre.

Tous les Angevins ont rendez-vous à Agora

Dédié à la découverte de la vie associative angevine, le forum Agora est de retour au parc des expositions, les 7 et 8 novembre. Avec cette année la volonté de dépasser les barrières liées aux différences et en particulier celles liées au handicap.

Rendez-vous incontournable pour découvrir la richesse de la vie associative angevine, le forum Agora se tiendra les 7 et 8 novembre au parc des expositions. Sur le week-end, 450 associations seront mobilisées pour accueillir les 15 000 visiteurs attendus et leur présenter la diversité de leurs activités. S'initier au jardinage, pratiquer le disc-golf, s'engager dans une action de solidarité au coin de sa rue ou au bout du monde… le choix est large.

Il l'est d'autant plus que le thème retenu pour cette édition est la participation de tous, avec ou sans handicap. Les espaces "agir ensemble", "connaître l'autre" et "interviews-témoignages" proposeront rencontres, mises en situation et animations pour dépasser les barrières créées par les différences. Parmi les rendez-vous au programme : "l'accès au jardin pour tout le monde" le samedi à 14 h 30 et un "parcours sensoriel" à 17 h 30 ; une fresque coopérative le dimanche à 14 h ou encore un bal folk à 16 h.

L'accueil des visiteurs au sein du forum, sera au diapason. Et pour permettre la venue du plus grand nombre, des navettes gratuites feront le tour de tous les quartiers afin de rallier le parc des expositions. Enfin, ceux qui ne pourront pas être sur place pourront toujours suivre l'événement grâce aux émissions co-réalisées et diffusées par les trois radios associatives angevines : Radio G, Radio Campus et RCF. ■

Samedi 7, de 10 h à 19 h, dimanche 8 novembre, de 11 h à 19 h, parc des expositions. Entrée libre. Parking gratuit. Programme détaillé sur www.angers.fr. Renseignements : 02 41 96 34 63

À NOTER

Dans la foulée des Assises de la vie associative, un "espace ressources" présentera les nombreux services destinés aux associations, notamment sur le bénévolat, la recherche de financements et l'ouverture aux personnes handicapées. Le développement de nouvelles pratiques et la simplification des démarches faisaient partie des objectifs issus de ces temps de réflexion entre la Ville et les associations. En témoignent également la mise en ligne du "guide des démarches" sur www.angers.fr/asso, et le lancement d'une newsletter "infos assos".

EN BREF

FÊTE DE FIN D'ANNÉE

Le CCAS propose aux retraités sa Fête de fin d'année le mercredi 2 décembre au parc des expositions. À l'affiche : "Le cabaret des idoles", un spectacle qui associe la musique et la comédie par l'orchestre Oasis, suivi d'un goûter dinatoire dansant. Renseignements et réservations : espace Welcome, 02 41 23 13 31.

BIEN VIVRE SA RETRAITE

Permanences autour de la retraite le vendredi à l'espace Welcome. Le 6 novembre à 10 h : bénévolat, loisirs, prévention santé, découverte d'associations et initiatives. Vendredi 13 à 9 h 30 : l'engagement bénévole. Vendredi 20 à 10 h : les sorties à partager. Vendredi 27 à 10 h : les loisirs et activités du mois. Renseignements au 02 41 23 13 31. Gratuit.

RÉVEILLON DE L'AMITIÉ

Appel aux bénévoles des associations organisatrices du Réveillon de l'amitié le 31 décembre. Les personnes intéressées pour donner de leur temps le jour J ou pour l'emballage de cadeaux dans une grande enseigne de jouets de L'Atoll peuvent contacter Françoise Bouvier au 06 86 79 50 47.

DROITS DE L'ENFANT

La Ville, l'association Graine de citoyen et Unicef 49 proposent jusqu'au 23 novembre des temps forts autour des droits de l'enfant : expositions et animations "Lâche la violence" ; conférences sur le harcèlement à l'école, les écrans et la laïcité à la Cité ; soirées témoignages et jeux au Quart'Ney… www.angers.fr/famille www.asso-grainedecitoyen.fr

Tournez manèges à la foire Saint-Martin

Night fly, Power Maxx, Loop Zone, Move in top et autres Toxic sont attendus de pied ferme par les amateurs de sensations fortes à la foire Saint-Martin. Une centaine d'attractions est au programme pour petits et grands, place La Rochefoucauld, du 7 au 29 novembre, les mercredis et dimanches de 14 h à minuit, et les vendredis et samedis de 14 h à 1 h.

THIERRY BONNET / ARCHIVES

8 **millions d'euros seront consacrés entre 2015 et 2024 à la mise en accessibilité des établissements recevant du public aux personnes en situation de handicap. À ce jour, seulement 54 sont conformes : mairies, écoles, musées… sur les 279 existants. Ce plan concerne les bâtiments, auquel il faut ajouter 800 000 euros pour les aménagements extérieurs.**

JEAN-PATRICE CAMPION

Le "J, Angers connectée jeunesse" inauguré

Effervescence mercredi 7 octobre pour l'inauguration du "J", le tout nouvel espace consacré aux 15-30 ans à Angers. Situé 12, place Imbach, en lieu et place de la maison des projets, l'établissement high-tech accueille les jeunes Angevins en recherche d'information, d'orientation, de bons plans. Une bonne occasion aussi de rencontrer des professionnels (CAF, service logement…), d'être accompagné dans la conduite de leurs projets, de participer à des animations ou ateliers thématiques.

Plus d'infos sur www.angers.fr/jeunes
Twitter : @Jeunes_Angers #Jeunesangers
Facebook : Infojeunes.Angers

THIERRY BONNET / ARCHIVES

“Soleils d’hiver” pour préparer Noël

Du 28 novembre au 31 décembre, “Soleils d’hiver” invite à (re)découvrir la ville décorée aux couleurs de Noël. À commencer par la centaine de chalets de la rue Lenepveu et des places du Ralliement et Sainte-Croix qui seront ouverts tous les jours jusqu’à 20 h (22 h les samedis précédant Noël) et de nombreuses festivités : illuminations, le Père Noël et ses ateliers, théâtre, cirque, grande roue au jardin du Mail, animations dans les quartiers et l’opération Noël solidaire le 19 décembre, place Maurice-Sailland… À noter également, la Ville et les commerces du cœur de ville feront le maximum cette année encore pour proposer un confort d’achat en matière de stationnement, de déplacement et de services.

Plus d’infos sur www.angers.fr/soleilsdhiver et sur l’application Angers Événements.

EN BREF

SANTÉ PUBLIQUE
Après-midi "Bien-être et santé" sur la dépression hivernale, le 16 novembre, à 15 h, résidence pour personnes âgées Justices. L'accident vasculaire cérébral (AVC), le 3 décembre, à 14 h 30 et 18 h 30, salle Claude-Chabrol. Gratuit.

MYSTÉRIEUX FOSSILES DU MAROC
33e salon des minéraux et fossiles les 21 et 22 novembre aux greniers Saint-Jean : expo, conférence et animations sur les mystérieux fossiles du Maroc, présentation de collections par une cinquantaine d'exposants… **arempa.wordpress.com**

TOUT SAVOIR SUR LE RADON
UFC-Que choisir d'Angers organise une réunion d'information sur la dangerosité du radon, un gaz naturel, inodore et incolore susceptible d'être présent dans les habitations. **1er décembre, 18 h, la Cité.**

BANQUE ALIMENTAIRE
Collecte nationale de la Banque alimentaire dans les super et hypermarchés les 27 et 28 novembre. En 2014, l'équivalent de 25 millions de repas a été collecté en France.

VINS ET GASTRONOMIE
Découverte des produits viticoles et gastronomiques présentés par les producteurs et distributeurs lors du Salon des vins et de la gastronomie, du 22 au 24 novembre, au parc des expositions.

Le point sur nos engagements

Police municipale de nuit et vidéoprotection

Jeanne Robinson-Behre,
adjointe à la Sécurité et à la tranquillité publique

THIERRY BONNET

JEAN-PATRICE CAMPION

"Le déploiement de la police municipale la nuit était un des dix premiers engagements de notre programme municipal. Depuis le 5 janvier, une équipe de sept agents patrouille chaque mercredi, jeudi, vendredi et samedi, de 19 h à 4 h du matin afin de remplir notre mission principale : assurer la tranquillité publique, en lien avec la police nationale. Attention, Angers n'est pas Chicago mais il existe une vie nocturne dense faite d'excès, de nuisances, d'incivilités et d'occupations illicites d'espaces publics. Ce travail de terrain permet d'assurer une présence rassurante, d'intervenir plus efficacement, d'être une référence pour les acteurs de la nuit comme les commerçants ou les services d'urgence, mais aussi de prévenir voire de sanctionner. L'investissement d'un million d'euros pour équiper la ville de caméras de vidéoprotection dans les endroits sensibles va dans le même sens. La première phase d'installation est en cours en centre-ville et dans les quartiers. Elle concerne certaines places, les lieux de rassemblement et à fort passage. Là encore, il ne s'agit pas de faire du tout répressif mais de se doter d'outils pour lutter contre certains phénomènes de délinquance, identifier les auteurs et aider les victimes."

À L'HONNEUR

THIERRY BONNET

Jean-Marie Beucher, meilleur ouvrier de France

L'histoire est belle. À peine sorti d'une grave maladie, Jean-Marie Beucher, maître tailleur pour hommes installé depuis vingt ans boulevard Saint-Michel, s'est lancé un défi de taille : devenir meilleur ouvrier de France. Un an et demi plus tard, c'est le sacre. *"Une belle aventure, aussi exaltante qu'épuisante."* 160 heures de travail ont été nécessaires pour peaufiner son veston croisé à carreaux avec un cahier des charges draconien (modèle, matière, métrage…). *"Il faut croire que j'ai réussi à mettre en valeur à la fois le tissu et mon savoir-faire"*, explique humblement l'artisan.

“L’enfance de l’art”, première !

FABIEN DEBRABANDE

“Comment moi je ?” par la compagnie Tourneboulé, du 17 au 20 novembre.

Qu’il s’agisse de théâtre, de musique, de danse, d’arts visuels ou de cirque, le spectacle vivant pour l’enfance et la jeunesse connait une vitalité artistique nouvelle. Du 17 au 21 novembre, les jeunes Angevins pourront s’en faire une idée plus précise lors de la première édition de L’enfance de l’art. Un rendez-vous truffé de surprises ludiques et interactives et de spectacles émouvants. La journée de samedi sera le grand rendez-vous du rire et de l’amusement dès l’âge de 4 ans lors notamment de la super boom de Radio Minus montée comme un vrai DJ set ou encore grâce à la Kid’s Paradise, grande structure en bois que les enfants pourront peindre à l’envi et sur laquelle ils auront le droit de sauter, crier, se rouler, danser…

Dès le mardi, des spectacles de toutes formes seront à découvrir dans les salles comme celui de la Cie Tourneboulé *Comment moi je ?* dès 5 ans ou encore *Raoul*, une rencontre sidérante réservée aux plus de 8 ans. ■

Informations et billetterie sur www.lequai-angers.eu

Georges Ory sur le ring

Grosse actualité pour le boxeur angevin Geroges Ory qui s’apprête à défier Adel Hadjouis en finale nationale de la coupe de la ligue professionnelle super-coqs, le 21 novembre, salle Jean-Bouin, à partir de 20 h. En effet, le vainqueur défiera l’an prochain Nordine Oubaali ou Jérémy Beccu en finale du championnat de France et postulera à une place pour les JO de Rio. Configurée comme un gala, la soirée propose également dix combats amateurs de haut niveau, dont un féminin, en présence des meilleurs éléments d’Angers boxing club.

JEAN-PATRICE CAMPION / ARCHIVES

INTERVIEW

Lucie Dupré et Véronique Laccourreye

coordinatrices administrative et médicale de la Maison des adolescents

THIERRY BONNET

Quelle est la vocation d’une Maison des adolescents (MDA) ?
C’est un lieu d’accueil, d’écoute et d’orientation avec une expertise sur tout ce qui touche à l’adolescence. Les jeunes et leur famille viennent poser leurs questions sur la santé, l’éducation, la sexualité, la vie affective, l’alimentation… C’est aussi un lieu ressource pour les professionnels.

Comment se passe l’accueil des ados ?
Ils viennent avec leur famille du lundi au jeudi sans rendez-vous de 11 h à 13 h, ou l’après-midi sur rendez-vous. Après un premier accueil avec un binôme de professionnels, éducateur, gynécologue-sexologue, psychologue ou infirmier, il est décidé d’accompagner le jeune au sein de la MDA ou de l’orienter vers une structure spécialisée.

Quelles sont vos autres actions ?
À la demande des professionnels, nous intervenons sur le terrain pour informer et sensibiliser sur les problématiques adolescentes. Nous travaillons aussi à la mise en place d’antennes à Cholet et à Saumur pour étendre notre action au département. ■

MDA, 1 place André-Leroy, 02 41 80 76 62
www.maisondesados-angers.fr

DR

Présentation du parcours par Christian Prudhomme, directeur du Tour de France.

Angers accueillera l'arrivée de la 3e étape du Tour de France

L'arrivée de la 3e étape du Tour de France 2016 aura lieu à Angers le lundi 4 juillet. Événement sportif mondialement suivi, la Grande boucle n'était plus passée par les bords de Maine depuis 2004.

C'est fait ! Depuis la présentation du tracé par Amaury Sport Organisation, ce mardi 20 octobre à Paris, Angers est officiellement ville-étape du Tour de France 2016. Plus précisément, c'est lors de la 3e étape que le peloton rejoindra les bords de Maine : après un départ de Granville, en Normandie, le 4 juillet au matin, les coureurs seront à Angers en fin d'après-midi pour une arrivée jugée devant l'hôtel de ville. Cette décision vient combler onze ans d'absence, puisqu'il faut remonter à 2004 pour trouver trace d'une précédente escale angevine. L'histoire entre Angers et le Tour est pourtant riche, la ville ayant accueilli un point de contrôle lors de la toute première édition de l'épreuve, en 1903, avant d'être quinze fois ville-étape. En 1967, c'est même à Angers qu'a été donné le départ du Tour, remporté par le Français Roger Pingeon.

Aujourd'hui, le Tour de France reste l'un des événements les plus médiatisés au monde. Recevoir une arrivée permet à la ville-hôte de bénéficier d'une exposition hors normes et de rayonner. Quelques chiffres suffisent à en témoigner. À travers le monde, 85 chaînes de télévision diffusent l'épreuve, dans 190 pays. Pas moins de 2000 journalistes sont accrédités pour suivre la compétition, qui attire 12 millions de spectateurs le long des routes traversées. Et les retombées économiques sont à l'avenant : d'ores et déjà 1600 chambres d'hôtel ont été réservées pour l'étape angevine, sur un total qui devrait atteindre les 4500 nuitées. ■

Les derniers kilomètres de l'étape

Aux environs de 17 heures, c'est par la rue de La Meignanne que les coureurs feront leur entrée à Angers le 4 juillet. Ils descendront vers la Maine par l'avenue René-Gasnier et le boulevard Daviers pour franchir la rivière par le pont de la Haute-Chaîne.

Ils remonteront ensuite les boulevards Ayrault et Carnot avant de tourner à droite pour le final devant l'hôtel de ville.

Tracés détaillés sur www.angers.fr/info ou en flashant le QR code ci-dessous

Saïd Chabane, président du SCO, reprend Angers Télé

Mi-octobre, le projet de reprise d'Angers Télé présenté par Saïd Chabane au nom d'Angers SCO a été retenu. Le jury* a en effet estimé *"que ce projet était le mieux ancré dans le territoire angevin et le plus susceptible de participer à son rayonnement."* Deux autres projets étaient également en lice.
Pour mémoire, la SAEML Angers Loire Télévision a été créée en février 2013, sous l'action de la Ville d'Angers et d'Angers Loire Métropole qui étaient aussi les principaux financeurs d'Angers Télé.
Dès son élection, Christophe Béchu avait fait connaître son souhait que perdure la télévision locale, autorisée à émettre pendant dix ans par le CSA, à la condition que des initiatives et capitaux privés prennent le relais.

C2IMAGES

Saïd Chabane.

La Ville d'Angers et Angers Loire Métropole maintiendront leur participation financière au fonctionnement de la télé angevine, mais à hauteur de seulement 300 000 euros hors taxes par an, contre 700 000 euros jusqu'alors. ■

**Jury composé du président d'Angers Télé Benoît Pilet, d'élus, d'actionnaires et de personnes qualifiées.*

LE SAVIEZ-VOUS ?

Les entreprises du Pôle métropolitain Loire Angers (hors Angers) peuvent bénéficier d'une aide à l'investissement pour des travaux d'agrandissement, d'accessibilité, de modernisation… dans le cadre d'une Opération de restructuration de l'artisanat, du commerce et des services (Orac). Cette aide s'adresse aux entreprises de plus d'un an d'activité et de moins de vingt salariés (sous conditions). Renseignements auprès d'Aldev au 02 52 57 01 32, entreprises@angers-developpement.com

Un troisième cinéma dans l'agglomération

THIERRY BONNET

L'offre en salles de cinéma s'étoffe sur le territoire avec l'ouverture du Cinéville aux Ponts-de-Cé. Ce nouvel équipement de six salles situé au village Décathlon propose 1200 places et emploie près de 25 salariés pour l'exploitation du cinéma et de sa plaine de jeux, Loopiland. Au sud de l'agglomération, ce nouveau cinéma complète ainsi l'offre des salles angevines 400 Coups et Gaumont Multiplexe. Filiale du groupe rennais Soredic, le réseau Cinéville compte aujourd'hui 106 salles réparties au sein de 13 cinémas, dont 12 situés dans le grand Ouest.

EN BREF

OBJETS CONNECTÉS

Sensibiliser les TPE/PME au potentiel et aux enjeux des objets connectés dans le cadre de la labellisation #AngersFrenchTech : c'est l'objet d'une convention signée entre le MEDEF, Angers Loire Métropole et la Cité de l'objet connecté. Parmi les actions programmées : un appel à projets national auprès des entreprises, la promotion de la Cité de l'objet connecté, d'#AngersFrenchTech… Une délégation commune se rendra également au Consumer Electronic Show de Las Vegas en janvier prochain.

APPEL À IDÉES INNOVANTES

L'appel à idées d'Angers Technopole s'adresse aux personnes ayant une idée innovante et qui souhaitent créer une entreprise pour l'exploiter. Il est ouvert aux étudiants, doctorants, chercheurs, salariés et demandeurs d'emploi indemnisés. Les idées doivent être déposées avant la clôture d'une des prochaines sessions, les 31 décembre, 31 mars et 30 juin. www.idees-innovantes.com

PARKINGS-RELAIS

Situés à proximité des lignes de bus et de tramway, les parkings-relais sont désormais accessibles librement et gratuitement, sept jours sur sept et vingt-quatre heures sur vingt-quatre. Aucun titre de transport n'est donc plus délivré à l'entrée du parking.

Mutieg s'installe dans le quartier d'affaires de la gare

La mutuelle des industries électriques et gazières (Mutieg) vient d'inaugurer son antenne angevine au pôle Gare, dans l'immeuble Linéo. À la clé : une quinzaine d'emplois dès à présent, et une centaine très rapidement. *"Nous installons ici notre département innovation et développement,* explique Marc Pélouard, son président. *Le choix d'Angers s'est fait naturellement. D'abord parce que la ville est reconnue partout pour sa qualité de vie mais aussi pour les facilités d'accès avec Paris où nous avons notre siège social, pour le prix des loyers beaucoup plus accessibles que sur la capitale et pour la forte présence à Angers d'acteurs incontournables du marché des mutuelles, des assurances, de la prévoyance et de la retraite."*
Avec cette implantation, Linéo affiche désormais complet. Quant au grand quartier d'affaires de la gare, *"il sera terminé en matière de construction comme d'urbanisation d'ici la fin du mandat"*, confirme Christophe Béchu, président d'Angers Loire Métropole.

THIERRY BONNET

Le président de Mutieg entouré de Jean-Pierre Bernheim et Christophe Béchu.

Cross du Courrier de l'Ouest : le sport au service de l'emploi

Entre amis, par équipes, entre collègues et quel que soit l'âge, le Cross du Courrier de l'Ouest est depuis quarante ans le grand rendez-vous des amateurs de course à pied. Ce 11 novembre, ce sera encore le cas avec dès 9 h, puis 10 h, deux nouvelles courses de 4,3 km et 10,3 km.
Angers Loire Métropole se mobilisera lors de cette nouvelle édition via son agence économique Aldev en mettant à disposition du public et des coureurs un espace où les demandeurs d'emploi pourront découvrir le site Tag Emploi dédié aux offres et aux demandes d'emploi. Les personnes à la recherche d'un emploi seront aussi invitées à déposer leur CV, lesquels seront transmis aux directions des ressources humaines de la région.

www.angers.tagemploi.com et www.courrierdelouest.fr/cross

INTERVIEW #ANGERS FRENCHTECH

THIERRY BONNET

Guillaume Houssay, codirigeant

"Qowisio va doubler le nombre de ses salariés"

Quel est votre domaine d'activité ?
Nous sommes spécialisés dans les réseaux sans fil à bas coûts et à faible consommation énergétique permettant de connecter les objets entre eux. Depuis nos débuts en 2009 nous travaillons essentiellement à l'export, notamment en Afrique et au Moyen-Orient. En juin dernier nous avons réalisé une levée de fonds de 10 millions d'euros pour lancer notre réseau public bas-débit et longue portée en France. Le coût est faible, la mise en œuvre simple ce qui permet de faire émerger des projets qui jusque là étaient en sommeil. Les applications sont multiples : gestion de conteneurs de déchets, de réseaux de gaz…

L'entreprise est donc en pleine phase de croissance ?
Qowisio aujourd'hui c'est vingt-cinq personnes mais nous allons rapidement doubler le nombre de nos salariés. Nous venons d'installer nos équipes recherche et développement, marketing et commerciale dans de nouveaux locaux du secteur pôle Gare à Angers. Et l'usine de production a rejoint la Cité de l'objet connecté.

Que vous apportent la Cité de l'objet connecté et le label French Tech ?
Nous sommes membres fondateurs de la Cité. Le label French Tech, c'est la cerise sur le gâteau qui permet de créer un éco-système, de renforcer les compétences sur Angers. À présent il faut que #AngersFrenchTech rayonne à l'extérieur de notre territoire.

www.qowisio.com

Déchets : trier plus pour réduire les coûts

Tri des emballages, réemploi, réparation, compostage, broyage des végétaux… toutes les pistes sont explorées pour réduire le volume des déchets et donc le coût de la collecte et du traitement supporté par la collectivité.

L'échec de Biopole ne doit pas faire oublier l'essentiel : *"Il est fondamental de continuer à trier et de poursuivre les efforts entrepris pour limiter les coûts de collecte et de traitement"*, insiste Joël Bigot, vice-président d'Angers Loire Métropole en charge des déchets. Des efforts bien visibles en termes de volume d'ordures ménagères collectées. Celui-ci est en effet nettement inférieur au niveau national : 192 kilos par habitant et par an contre 288 kilos. Et ce alors même que la population du territoire continue d'augmenter. Ces bons résultats s'expliquent à la fois par les efforts de chacun et les mesures prises par la collectivité pour encourager le tri, la prévention et le détournement. Le tri tout d'abord, étendu depuis bientôt quatre ans à tous les emballages, a permis de développer de nouvelles filières de valorisation des matières plastiques. Et c'est d'ailleurs pour le faciliter que les habitants de onze nouvelles communes de l'ouest et du sud de l'agglomération vont être prochainement équipés d'un bac jaune *(lire en page suivante)*.

Une aide au broyage des végétaux

La prévention des déchets porte également ses fruits grâce au compostage, individuel ou en pied d'immeuble, au réemploi, à la lutte contre le gaspillage alimentaire, au soutien à la collecte des textiles, en collaboration avec les acteurs du territoire : Emmaüs, la ressourcerie des Biscottes, Apivet pour le textile…

À ce jour, 13 000 foyers du territoire sont équipés d'un composteur proposé par Angers Loire Métropole. Cette action, qui permet de limiter l'apport de déchets verts en déchèterie, est complétée par un encouragement au broyage des végétaux. Depuis le mois de mai, un partenariat avec les loueurs volontaires permet en effet de bénéficier d'une réduction de quinze euros pour toute location d'un broyeur *. Dans le même esprit, Angers Loire Métropole s'associe à la Semaine européenne de réduction des déchets. Au programme, des ateliers de co-réparation, en partenariat avec des maisons de quartier angevines : le 18 novembre au centre Marcelle-Menet (8 h 30-11 h), le 21 novembre à la maison de quartier Angers centre (9 h-12 h), le 28 novembre à la maison pour tous de Monplaisir (9 h-11 h 30). Objectif : apprendre à réparer plutôt que de jeter. ■

**dans la limite du budget annuel alloué à l'opération*

PHILIPPE NOISETTE

THIERRY BONNET (ARCHIVES)

Ci-dessus, l'espace de vente de la communauté d'Emmaüs. Ci-dessous, le bac de compostage du restaurant de l'Éthic Étapes au Lac-de-Maine.

Les déchets transitent par Biopole

Mi-avril, la société Geval, filiale de Véolia Environnement, décidait l'arrêt de l'exploitation de l'usine de traitement mécano-biologique Biopole, à Saint-Barthélemy-d'Anjou, pour cas de *"force majeure"*. En cause selon l'exploitant, des risques sanitaires pour le personnel, mais aussi *"les défaillances de l'outil industriel"* que la collectivité s'était toujours refusée à réceptionner.

"Optiminiser le site"

Puis en juillet, à la quasi unanimité, les élus d'Angers Loire Métropole votaient l'arrêt définitif de Biopole. Une décision adoptée après examen des conclusions d'un bureau d'études mandaté par la collectivité pour étudier les différents scénarii quant à l'avenir du site.
Seules deux options paraissaient alors envisageables : la restructuration complète de Biopole impliquant près de 10 millions d'euros et un impact sur la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, sans certitude d'atteindre les objectifs initiaux de l'équipement ; ou son arrêt définitif, avec traitement des déchets sur une installation extérieure.
Cette deuxième option ayant été votée, le dossier Biopole était de nouveau à l'ordre du jour du conseil communautaire d'octobre pour lancer les procédures préalables à des aménagements sur le site . *"Ces travaux vont nous permettre d'optimiser l'équipement pour organiser le transit des déchets vers des sites d'enfouissement ou d'incinération agréés"*, explique le vice-président, Joël Bigot.
Au total, une enveloppe d'1,5 million d'euros hors taxe est prévue pour cette étape qui comprend également la mise en place d'un nouveau système de traitement de l'air, une remise à niveau de la sécurité incendie du site et la mise en sécurité des bâtiments dont l'exploitation est arrêtée depuis plusieurs mois.
En attendant ces aménagements, l'heure est au vidage des digesteurs et à l'évacuation de la matière en site d'enfouissement agréé. Cette opération sera terminée à la fin de l'année. ■

THIERRY BONNET

Les ordures ménagères transitent par Biopole pour être expédiées vers des sites d'enfouissement ou d'incinération agréés.

THIERRY BONNET

L'information en porte-à-porte, par des agents d'Angers Loire Métropole.

Onze nouvelles communes équipées d'un bac jaune

Les habitants de onze communes vont être prochainement équipés d'un bac jaune pour le tri des déchets. À Feneu, La Membrolle-sur-Longuenée, Le Plessis-Macé, La Meignanne, Saint-Clément-de-la-Place, Saint-Léger-des-Bois, Saint-Jean-de-Linières, Saint-Martin-du-Fouilloux, Savennières, Soulaines-sur-Aubance et Béhuard, la collecte se fera désormais en porte à porte et non plus en point d'apport volontaire, dès le mois de janvier.
La poubelle jaune sera ramassée tous les quinze jours, en alternance avec le bac d'ordures ménagères (excepté à Saint-Jean-de-Linières où les ordures ménagères seront toujours collectées une fois par semaine). Tout en facilitant le geste de tri pour les particuliers, cette mesure doit contribuer à réduire le volume des ordures ménagères et permettre la maîtrise des coûts.
Parallèlement, le bac d'ordures ménagères et le nouveau bac de tri devront être présentés ouverture côté route en respectant le marquage au sol. La collecte se fera désormais "en latérale" y compris sur Montreuil-Juigné et Saint-Sylvain-d'Anjou.
Jusqu'à la fin du mois de novembre, des agents iront à la rencontre des habitants pour livrer les bacs de tri, informer des nouvelles modalités de collecte, distribuer calendriers, mémos tri... ■

NUMÉRO VERT
0 800 41 88 00
pour toute question sur les déchets, appel gratuit depuis un poste fixe.

COMPOSTEURS
400 composteurs ont été distribués l'an dernier par Angers Loire Métropole.

VERRE
8 824 tonnes de verre ont été collectées en 2014, contre 8 531 en 2013.

DÉCHÈTERIES
71 000 tonnes de déchets sont collectés chaque année dans les huit déchèteries du territoire.

PHILIPPE NOISETTE

Angers Loire Métropole propose régulièrement des démonstrations de broyage dans les déchèteries du territoire.

Des pistes pour réduire les déchets

Angers Loire Métropole vient de relancer un comité de suivi de réduction des déchets. Ouvert aux élus du territoire et aux associations, il rassemblera régulièrement ses acteurs pour une réflexion collective sur la réduction des déchets et le soutien à l'économie circulaire.
Une cinquantaine de personnes se sont déjà associées à cette démarche qui doit permettre de faire émerger de nouvelles actions à mettre en place sur le territoire.
Parmi les premières idées évoquées, l'installation de poulaillers collectifs par exemple.
Les associations qui souhaitent rejoindre ce comité de suivi peuvent se faire connaître en appelant le numéro vert 0 800 41 88 00 (appel gratuit depuis un poste fixe) ou en écrivant à dechets@angersloiremetropole.fr

3 QUESTIONS À...

VILLE DES PONTS-DE-CÉ

Joël Bigot,
vice-président en charge de l'environnement et des déchets

La fermeture de Biopole était-elle inéluctable ?
Dès le démarrage, cet outil a montré des défauts majeurs. Près des deux tiers de nos déchets, soit 65 %, partaient en enfouissement ou incinération du fait des refus. Par ailleurs, les conditions de travail des salariés étaient inacceptables et mettaient leur santé en péril. Enfin, les nuisances étaient insupportables pour les riverains. Le conseil communautaire a pris la décision qui s'imposait en décidant l'arrêt définitif de l'exploitation. L'objectif aujourd'hui est d'optimiser au mieux le site et ses équipements.

Que deviennent à présent les ordures ménagères de l'agglomération ?
Elles partent en totalité en centre d'incinération ou d'enfouissement. D'où l'importance de poursuivre nos efforts pour réduire au maximum leur volume, sachant que la collecte et le traitement représentent une dépense de 27 millions d'euros par an pour la collectivité. Le meilleur déchet reste donc celui qui n'existe pas. Réduisons nos déchets, trions, engageons-nous pour l'économie circulaire : c'est essentiel pour limiter les coûts, respecter notre environnement et soutenir l'activité générée par le réemploi.

"Le meilleur déchet est celui qui n'existe pas."

Comment accentuer encore cet effort ?
Chacun peut y participer à sa manière. Le compostage par exemple n'est pas réservé qu'aux propriétaires d'une maison avec jardin. Des lombricomposteurs sont à la disposition des personnes habitant en appartement. Angers Loire Métropole encourage également le compostage en pied d'immeuble en lien avec les bailleurs sociaux. Je pense aussi au réemploi qui prend une nouvelle ampleur grâce aux ateliers de réparation qui ouvrent ponctuellement, aux conteneurs mis à la disposition des usagers dans les déchèteries pour les objets, la vaisselle, les textiles... C'est pour faire émerger de nouvelles idées que nous avons relancé un comité de suivi de réduction des déchets, avec des associations locales. Nous devons être créatifs et ne nous interdire aucune piste. ■

Le campus du végétal

La région angevine représente une concentration unique en termes de diversité d'entreprises, d'équipes de recherche et d'établissements d'enseignement supérieur dans le végétal. Cette richesse se mesure sur le site du campus où se croisent et collaborent tous les acteurs de la filière.

8 500 m²
la surface de laboratoires et de bureaux à la disposition des scientifiques à la maison de la recherche.

250
chercheurs, ingénieurs et techniciens travaillent sur le site.

22,7
millions d'euros, le coût total de la création de la maison de la recherche et de la maison du végétal, financé par l'Europe, l'État et les collectivités locales dont Angers Loire Métropole.

Une vitrine de l'excellence angevine et régionale dans le domaine du végétal spécialisé: les mots peuvent paraître pompeux, mais c'est pourtant bien de cela dont il s'agit. Situé entre Beaucouzé et Belle-Beille, le campus du végétal regroupe aujourd'hui physiquement de nombreux acteurs de la filière: enseignants-chercheurs, étudiants, ingénieurs, organismes d'expérimentation, entreprises leaders, syndicats professionnels… Un site unique dont la force se situe précisément dans la diversité de ses acteurs.

Mutualiser les moyens

Autant de professionnels qui, bien sûr, étaient déjà associés sur de nombreux projets malgré l'éparpillement des sites. C'est le cas par exemple des chercheurs réunis au sein de l'Institut de recherche en horticulture et en semences (IRHS), placé sous la tutelle de l'INRA, d'Agrocampus Ouest et de l'université d'Angers. Un laboratoire de plus de 200 personnes qui, depuis 2012, travaille sur la qualité et la santé des produits du végétal spécialisé (rosiers et autres espèces ornementales, fruits à pépins et légumes, semences et pathogènes). Une partie de ces trois entités est aujourd'hui regroupée au sein de la maison de la recherche, aux côtés des équipes des laboratoires de recherche de l'École supérieure d'agricultures et de Végépolys notamment. La maison de la recherche représente pas moins de 8 500 m² et héberge 250 chercheurs, ingénieurs et techniciens travaillant dans les domaines de la qualité et la santé du végétal spécialisé. Avec à la clé, davantage de facilités pour partager les connaissances et mutualiser les moyens.

10 000 m² de serres

À quelques pas de là, la maison du végétal est le lieu d'échanges privilégié entre innovation et entreprises. On y trouve le pôle de compétitivité à vocation mondiale Végépolys et Plante & Cité, organisme national d'études et d'expérimentations sur les espaces verts. La mission de Végépolys: rapprocher entreprises, centres de recherche et de formation. Avec l'objectif de voir émerger des projets aboutissant à la mise sur le marché de produits et services innovants. Quant à Plante & Cité, il favorise le transfert des connaissances scientifiques en direction des professionnels du paysage et des collectivités territoriales.
Le campus du végétal comprend également 10 000 m² de serres, chambres de culture et tunnels. Des installations expérimentales mutualisées Inra-Agrocampus Ouest au service de l'ensemble des acteurs de la filière végétale. ■

Les partenaires du campus

L'université d'Angers ; Agrocampus Ouest ; l'Institut national de la recherche agronomique (INRA) ; l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) ; Végépolys ; Plante & Cité ; le Groupe d'étude et de contrôle des variétés et des semences (Geves) ; Météo France ; l'École supérieure d'agricultures (ESA) ; la Fédération régionale de défense contre les organismes nuisibles (Fredon) ; le Groupement National Interprofessionnel des Semences et plants ; Angers Technopole et des entreprises.

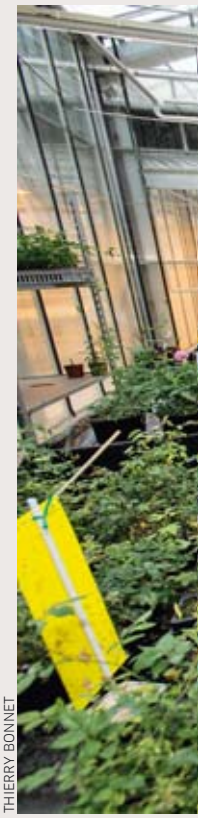
THIERRY BONNET

THIERRY BONNET

THIERRY BONNET

1/

2/

3/

THIERRY BONNET

4/

5/

THIERRY BONNET

1/ Le campus du végétal compte près de 10 000 m² de serres, chambres de culture et tunnels dédiés à la recherche, à la formation et à l'innovation.

2/ Le Groupe d'étude et de contrôle des variétés et semences (Geves), organisme officiel et unique en France, a installé son siège social à Beaucouzé dès 2009. Il expertise les nouvelles variétés végétales pour leur inscription et leur protection, et contrôle la qualité des semences par des analyses en laboratoire, essais au champ, programmes de recherche. Ici, sa collection de semences.

3/ Le campus du végétal regroupe physiquement de nombreux acteurs de la filière. Il renforce le poids et la visibilité du savoir-faire angevin à l'international.

4/ À la maison de la recherche, une équipe de l'IRHS "architecture et environnement" étudie les effets de différents facteurs sur le développement du rosier.

5/ La maison du végétal, lieu d'échange privilégié entre l'innovation et le monde professionnel.

CE QU'IL EN PENSE

Jacques-Antoine Cesbron

Président de Végépolys

PHILIPPE NOISETTE

"Il manquait un lieu emblématique à la hauteur de l'ambition mondiale du pôle de compétivité Végépolys. Terra Botanica est sa vitrine publique, le campus du végétal est désormais sa vitrine professionnelle. La maison de la recherche et la maison du végétal vont favoriser les synergies, le dialogue, le développement des entreprises, de la recherche et de la formation, créer un contexte encore plus propice à l'innovation."

Hauts-de-Saint-Aubin

Les Capucins en pleine mutation

THIERRY BONNET

L'architecte Johanne Guichard-Le Floc'h et le maire Christophe Béchu à la réunion publique de présentation des nouveaux aménagements.

Les nouveaux aménagements du plateau des Capucins ont été présentés lors d'une réunion publique le 7 octobre. Par nouveaux aménagements, il faut entendre nouvelle manière de concevoir l'urbanisation de ce grand quartier. Le projet initial confié à l'architecte Castro peinant à trouver preneur, la nouvelle équipe municipale a fait le choix de revoir la copie en confiant au cabinet angevin Go-a la mission de concevoir un nouveau projet. *"Les formes urbaines proposées ne correspondaient pas aux attentes des personnes cherchant à se loger,* précise Christophe Béchu, le maire. *La faute à une trop forte densité et à un projet trop éloigné de l'identité du quartier."*
Conséquence, les nouvelles orientations préconisent de mixer les formes urbaines en privilégiant des logements moins hauts et moins concentrés, laissant une place plus importante aux maisons individuelles, notamment en périphérie des grands axes de circulation. La végétalisation du quartier va aussi être repensée. *"Le site possède des qualités qu'il faut davantage exploiter,* explique Johanne Guichard-Le Floc'h du cabinet Go-a. *Nous souhaitons conserver les trames vertes, les bocages, les bosquets, les jardins potagers et les faire pénétrer dans des îlots habités via des cheminements piétons."* Bocquel sera le premier secteur concerné. Sur huit hectares, 342 logements seront construits dont un tiers de maisons individuelles, un tiers de logements intermédiaires et un tiers de collectifs. ■

THIERRY BONNET

L'ilôt Bocquel sera le premier secteur réaménagé.

Justices, Madeleine, Saint-Léonard

INTERVIEW

Françoise Belnou, programmatrice culturelle du Trois-Mâts
et Rose-Marie Marsauche, bénévole du collectif Culture.

THIERRY BONNET

"Permettre d'aller au spectacle en journée"

Pourquoi de nouveaux créneaux pour les animations culturelles ?
Pour les rendre accessibles au plus grand nombre, en particulier pour les personnes peu mobiles et qui n'ont pas l'habitude de sortir le soir, comme les personnes âgées, isolées et les familles. Ce besoin vient du diagnostic réalisé lors du renouvellement de l'agrément en centre social de la maison de quartier.

Quels spectacles avez-vous retenus cette saison ?
Un documentaire sera présenté le jeudi 5 novembre à 14 h 30 en lien avec la résidence de la romancière Carole Zalberg. Un spectacle d'acrobatie burlesque aura lieu le dimanche 22 novembre à 11 h. Nous proposerons aussi une lecture théâtralisée le 28 janvier, une pièce de théâtre le 30 janvier et un concert gourmand le 6 mars à 15 h 30.

Avez-vous prévu un accueil particulier pour ce public ?
Des bénévoles du collectif Culture seront présents pour accueillir le mieux possible les personnes qui n'ont pas l'habitude de venir au spectacle. Nous réfléchissons aussi à la possibilité d'aller chercher des gens avec le véhicule de la maison de quartier. ■

Banchais

La Légion d'honneur de Germaine Masson

PHILIPPE NOISETTE

Chevalier de la Légion d'honneur. À 96 ans, c'est la distinction reçue par Germaine Masson, à la résidence Gaston-Birgé où elle vit. *"Quand j'ai appris la nouvelle, j'étais sur le point de refuser,* confie-t-elle. *C'est mon ancien voisin qui m'a persuadée d'accepter."* Son nom a été proposé par le ministre de la Défense à l'occasion du 70e anniversaire de la Libération. De 1942 à 1944, Germaine Masson a en effet été agent de liaison dans la Résistance. Originaire de la Meuse, elle est arrivée à Angers en 1940, où sa mère avait de la famille. *"J'empêchais les jeunes de partir en Allemagne pour le STO et je les envoyais dans le maquis du Vercors,* raconte Germaine Masson. *Ma plus grande peur était de me faire arrêter : ce qui par chance ne s'est pas produit."* Pour son action, elle reçoit la Croix de guerre en 1945. La même année, elle se marie avec M. Masson, de retour d'Allemagne où il fut prisonnier pendant cinq ans. Ils créent une pâtisserie aux Ponts-de-Cé, qu'ils tiennent pendant dix ans. Puis en ouvrent une autre sur le port de Pornic dans laquelle ils travaillent jusqu'à la retraite.

Lors de la remise de la décoration le 6 juillet dernier, Germaine Masson était entourée d'une partie de ses neveux et nièces et de nombreux amis. *"C'est un très bon souvenir. Être avec les gens que j'aime, c'est ma plus grande joie."* ■

Belle-Beille

Le chef Favre d'Anne régale à Resto Troc

THIERRY BONNET

Crème de radis et émulsion de pain grillé, duo de veau et sa purée de légumes miel-soja, et pour finir tartelette aux fruits frais et chantilly maison. C'est le menu concocté par le chef étoilé angevin Pascal Favre d'Anne et son acolyte Frédéric Benoit, et servi aux clients du restaurant solidaire Resto Troc. Les deux as des fourneaux ont dû se plier au fonctionnement habituel de l'équipe en découvrant les produits à travailler seulement la veille, lors de leur distribution par la Banque alimentaire. Une excellente expérience pour tout le monde, à commencer par les quinze salariés du chantier d'insertion de l'association et les clients qui ont été reçus comme… des chefs. ■

www.resto-troc.fr

Monplaisir

Faire vivre la mémoire du quartier

Depuis l'an dernier, les habitants et les acteurs associatifs du quartier Monplaisir planchent sur la mémoire du quartier. Après une première saison qui explorait l'histoire et la vie du quartier dans les années 50, c'est la période des années 60 à nos jours qui est à l'honneur pour la deuxième saison de "Monplaisir, des racines au futur". Du 2 novembre au 12 février, toute une série d'événements a été concoctée pour montrer à la fois les changements urbains survenus au cours de cette période et la façon dont les habitants ont pris part à cette évolution. *"Dans les années 50, Monplaisir n'était que le nom d'un chemin menant à un domaine entouré de quelques fermes,* rappelle Anne Joulain, agent de développement au Pôle territorial du quartier et coordinatrice du projet. *La construction des immeubles entre 1964 et 1975 et l'arrivée de 12 000 habitants a profondément marqué la population. Ce travail de mémoire, avec des habitants ayant vécu cette époque ou non, est d'autant plus important que les futurs aménagements urbains prévus vont à nouveau modifier notre environnement."* Exposition retraçant en photos, en vidéo et en son l'évolution de la vie urbaine, associative et commerçante, film en stop-motion ou encore parcours guidé par des habitants, la programmation très riche vaut assurément le déplacement. ■

JEAN-PATRICE CAMPION

Atelier sonore avec les habitants du projet "Des racines au futur".

Renseignements : relais-mairie, 2 bis, boulevard Allonneau, 02 41 37 52 20.

Doutre, Saint-Jacques

Dix maisons de ville et des espaces verts à la place de l'ancienne piscine Bertin

THIERRY BONNET

Dix maisons de ville en accession à la propriété prendront place sur l'ancien site de la piscine Bertin ainsi que plus de 2 000 m² d'espaces verts dédiés au jeu et au repos.

D'ici deux ans, une dizaine de maisons individuelles maximum occupera l'ancien site de la piscine Bertin. En lieu et place de ce site vaste de 5 000m², sera également créé un espace vert composé d'un square de 1 800 m², d'un mail arboré, d'aires de jeux pour les enfants, d'un jeu de boules et d'espaces de convivialité et de repos. Le tout sur environ un tiers du terrain. Le reste sera organisé autour de maisons de ville avec jardin, accessibles par les rues Lafont et Marcel-Cerdan. Ce projet a donné lieu à deux temps de concertation entre les riverains et les élus, dont Roch Brancour, adjoint en charge de l'Urbanisme. Un troisième temps permettra de présenter un projet plus affiné en janvier. Le début des travaux est attendu pour fin 2016 avec la mise à disposition du square au printemps 2017 et la livraison des maisons courant 2018. ■

Saint-Serge, Ney, Chalouère

Du MIN au Quart'Ney, le maire en visite

Commencée tôt au marché d'intérêt national, la journée du maire Christophe Béchu, accompagné de son adjointe de quartier, Jeanne Robinson-Behre, s'est étirée jusqu'à tard le 8 octobre au Quart'Ney. Au menu des échanges, de nombreuses questions de la vie quotidienne : propreté, sécurité, stationnement gênant, pistes cyclables… L'occasion pour le maire de rappeler la mise en œuvre d'ici début 2016 du plan propreté. Il prévoit la gratuité des toilettes publiques et la réorganisation des équipes de nettoyage le week-end, mais aussi la verbalisation pour tout acte d'incivilité (dépôt sauvage de déchets, déjection canine…) à hauteur de 68 euros. Concernant la sécurité, Jeanne Robinson-Behre, par ailleurs adjointe en charge de la tranquillité publique, a rappelé le déploiement des premières caméras de vidéoprotection, courant novembre, en divers endroits de la ville.

Les pistes cyclables et les zones 30, jugées pour certaines inopérantes et dangereuses feront quant à elles l'objet *"d'une évaluation, en partenariat avec le conseil des habitants, pour rectifier les dysfonctionnements et revoir certaines pistes aménagées en sens inverse des voitures, comme celle de la rue du Pré-Pigeon."*

Ces échanges avec les habitants sont venus compléter les rencontres entre le maire et les équipes du MIN, puis les agents de la Ville présents dans le quartier, les bénévoles de l'association Notre-Dame-de-l'Accueil, l'entreprise Class'croûte, la CABA, la boutique solidaire Philamode et encore la direction du lycée Joachim-du-Bellay. ■

THIERRY BONNET

La journée de quartier du maire a démarré au marché d'intérêt national.

Permanences de vos élus

BELLE-BEILLE
Sophie Lebeaupin, mercredi 4 et 18 novembre, de 9 h à 10 h 30. Centre Jacques-Tati, Point service ville. Rendez-vous au 02 41 05 40 44

LAC-DE-MAINE
Sophie Lebeaupin, mercredi 4 et 18 novembre, de 10 h 30 à 12 h. Relais-mairie, place Guy-Riobé. Rendez-vous au 02 41 05 40 44

CENTRE-VILLE
Karine Engel, mercredi 25 novembre, de 14 h à 16 h. Pôle territorial, 5, allée du Haras. Rendez-vous au 02 41 05 40 45

DOUTRE, HAUTS-DE-SAINT-AUBIN
Alain Fouquet, samedi 14 novembre, de 10 h à 12 h. Bibliothèque Saint-Nicolas. Rendez-vous au 02 41 05 40 64

Laure Halligon, samedi 7, 21 et 28 novembre, de 9 h à 11 h. Bibliothèque Saint-Nicolas. Rendez-vous au 02 41 05 40 34

Laure Halligon, mercredi 4, 25 novembre et 2 décembre, de 9 h à 11 h. Relais-mairie des Hauts-de-Saint-Aubin. Rendez-vous au 02 41 05 40 34

MONPLAISIR

Faten Sfaïhi, samedi 14 et 28 novembre, de 10 h à 12 h. Relais-mairie, espace Galliéni. Rendez-vous au 02 41 05 40 45

DEUX-CROIX, BANCHAIS, GRAND-PIGEON
Alima Tahiri, mercredi 4 et 18 novembre, de 14 h à 16 h. Point info quartier. Rendez-vous au 02 41 05 40 39

JUSTICES, MADELEINE, SAINT-LÉONARD
Maxence Henry, samedi 14, 21 et 28 novembre, de 10 h à 12 h. Mairie de quartier, Trois-Mâts. Rendez-vous au 02 41 05 40 42

ROSERAIE
Gilles Latté, mercredi 4 et 25 novembre, de 9 h 30 à 11 h. Relais-mairie, 3, rue André-Maurois. Rendez-vous au 02 41 05 40 64

SAINT-SERGE, NEY, CHALOUÈRE, SAINT-MICHEL
Jeanne Robinson-Behre, samedi 14 novembre, de 10 h à 12 h. Hôtel de ville, salle du Roi René. Rendez-vous au 02 41 05 40 43

Permanences du maire sans rendez-vous

DEUX-CROIX, BANCHAIS, GRAND-PIGEON SAINT-SERGE, NEY, CHALOUÈRE, SAINT-MICHEL
Christophe Béchu, le maire, poursuit ses permanences sans rendez-vous dans les quartiers un samedi par mois. Il donne rendez-vous aux habitants le samedi 28 novembre, de 8 h 30 à 12 h, au centre Marcelle-Menet, mail Clément-Pasquereau.

PHILIPPE NOISETTE

Les assistantes maternelles ont écrit leurs propres chansons avec Jac Livenais.

Saint-Barthélemy-d'Anjou

Elles chantent pour les enfants

Carine, Françoise, les deux Dominique, Sylvie et trois autres assistantes maternelles viennent de sortir un CD de comptines qu'elles ont composées, dans le cadre d'un projet du Relais d'assistantes maternelles (Ram). L'atelier d'écriture proposé par Jac Livenais, auteur, compositeur et interprète, a abouti à un concert donné au THV, suivi de la sortie du CD en septembre.

Pour toutes les participantes, une très belle aventure: *"Entre notre groupe très soudé, Jac qui nous a mises en confiance et le défi que ça représentait d'écrire, d'enregistrer, puis de chanter sur la scène du THV, cette expérience n'a été que positive. Si on nous en donne l'occasion, on recommence demain!"* ■

Le CD "Devine où je vis" est disponible auprès du Ram, 6 bis rue Marcel-Bichot, au prix de 5 euros (02 41 93 80 65).

EN BREF

La Membrolle-sur-Longuenée

DES MOUTONS POUR LA TONTE

Au printemps prochain, la commune accueillera cinq moutons Solognot pour l'entretien de certains espaces verts.

Montreuil-Juigné

FESTIVAL DE SKETCHES

L'union montreuillaise d'associations culturelles (UMAC) organise un festival de sketches ouvert aux individuels et compagnies de théâtre le 3 avril, salle Jacques-Brel (sélections publiques les 14 et 15 mars). Inscriptions jusqu'au 15 décembre. Plus d'infos : 02 41 31 10 75.

Le Plessis-Macé

MARCHÉ DE NOËL

Les 5 et 6 décembre au château avec soixante artisans, balade en calèche, visite du château, théâtre... Samedi, de 14 h à 19 h. Dimanche, de 9 h 30 à 18 h. Gratuit pour les enfants, 3 euros pour les adultes dont 1 euro au profit du Téléthon.

PHILIPPE NOISETTE

Saint-Léger-des-Bois

Les Terres du Milieu, l'atout local

Créée en 2013, l'Association pour le maintien de l'agriculture paysanne (Amap) des Terres du milieu compte une centaine d'adhérents qui vient récupérer son panier le mardi soir à la ferme de Marion Legros, la maraîchère. Sur inscription en début d'année, les adhérents choisissent leurs produits, tous biologiques et produits localement: pain, œufs, pommes, légumes de saison, miel, volailles, viande de porc ou de bœuf ou même tisanes. ■

www.amaplesterresdumilieu.fr

Le Plessis-Grammoire

Mobilisés pour le Téléthon d'Éluan

Même s'ils regardaient les soirées du Téléthon à la télévision, Nicolas et Bénédicte Guillou n'auraient pas imaginé organiser un jour celle de leur village. C'est le petit Éluan, 5 ans et demi et une énergie débordante, qui rappelle le diagnostic tombé en 2013, après une batterie d'examens : "myotrophie spinale de type 3". L'une des 200 myopathies existantes, provoquant une dégénérescence musculaire des membres inférieurs, mais n'affectant pas les capacités intellectuelles, ni le pronostic vital. Rapidement, l'idée de faire revivre le Téléthon au Plessis-Grammoire s'est imposée à la famille: *"Les habitants, la mairie, les pompiers, tous ont répondu présents,* soulignent Nicolas et Bénédicte. *L'organisation demande beaucoup d'implication et la soirée en elle-même est très intense, mais ça nous donne beaucoup d'énergie. On s'est rendu compte aussi à quel point les dons servent concrètement aux malades: l'Association française contre les myopathies nous aide beaucoup, notamment pour le réaménagement de la maison qui doit être adaptée au fauteuil qu'Éluan utilise de plus en plus."* Cette année, le frère de Nicolas sera là avec sa friterie ambulante, le kinésithérapeute d'Éluan proposera des massages, les pompiers feront le tour du département en tandem et des défis sportifs pour les petits et les grands sont prévus… *"La soirée du 4 décembre promet d'être une belle édition !"* ■

telethonplessisgrammoire@gmail.com

PHILIPPE NOISETTE

Bénédicte, Nicolas et leurs enfants : une belle énergie au service du Téléthon.

Les Ponts-de-Cé

INTERVIEW

Michel Akkaoui,
coordinateur de l'Établi

PHILIPPE NOISETTE

"Favoriser l'emprunt et la réparation"

C'est quoi L'Établi ?
C'est une association, installée à la ressourcerie des Biscottes, qui propose un espace dédié au bricolage, ainsi qu'une banque d'objets que leurs propriétaires mettent à la disposition de la communauté. L'idée est d'éviter que les outils de bricolage ou de jardinage, les ustensiles de cuisine et les équipements de camping ne dorment dans les placards et les garages en attendant leur prochaine utilisation. C'est de l'économie circulaire : on optimise des ressources sous-utilisées en favorisant l'emprunt d'outils et la réparation, plutôt que l'achat ou le remplacement.

Comment fonctionne l'emprunt ?
L'adhésion ouvre l'accès à la banque qui compte une centaine d'objets : on les emprunte sur une durée déterminée pour répondre à un besoin ponctuel. Nos quarante-cinq adhérents ont aussi accès à un espace de travail pour fabriquer une étagère, réparer une cafetière ou personnaliser un meuble. Souvent, cela donne lieu à des échanges de savoir-faire. ■

19, avenue du Moulin Marcille.
06 29 68 78 79 www.letabli.org

Écouflant

Le charme des bords de Sarthe

Située sur le parcours des navettes fluviales, face à l'île Saint-Aubin, Écouflant a nombreux atouts : les bords de Sarthe, les Sablières et son espace de baignade, son patrimoine, la faune et la flore des basses vallées angevines…
Une richesse souvent méconnue des habitants du territoire et que la commune a entrepris de valoriser. L'été dernier, c'est dans cet esprit qu'était inaugurée la guinguette "Au fil de l'eau", malheureusement détruite quelques semaines plus tard dans un incendie. Un coup du sort pour la commune, pour autant déjà tournée vers l'été 2016. Une nouvelle guinguette sera construite au même emplacement, avec un plancher bois pour les amateurs de danse.
En projet également, l'aménagement d'un bac pour relier Cantenay-Épinard, mais aussi la création d'une aire d'accueil pour camping-cars, à proximité du parc des Sablières.

PHILIPPE NOISETTE

Un bac devrait relier prochainement Écouflant et Cantenay-Épinard.

700 logements à Provins

Au printemps, c'est un autre chantier qui démarrera : la construction d'un espace culturel dont l'ouverture est prévue pour le milieu de l'année 2017, dans le quartier des Ongrois. *"Ce nouveau bâtiment comprendra une salle de spectacles avec gradins rétractables, un hall d'exposition, des studios de répétition, des locaux pour l'accueil des temps périscolaires et le Siam, syndicat intercommunal arts et musique"*, énumère le maire, Denis Chimier. Le Siam, qui réunit à ce jour huit communes, illustre la coopération intercommunale dans laquelle est impliquée Écouflant. *"Entres villes du nord-est nous avons également créé des groupes de travail pour innover de façon concrète,* explique-t-il. *Nous représentons un bassin de vie sur lequel il est intéressant d'expérimenter, d'échanger, de mutualiser, tout en inscrivant dans le cadre de l'Agglomération."*
À la jonction d'Angers, Saint-Sylvain-d'Anjou et d'Écouflant, l'aménagement de Provins se poursuit par ailleurs. Les premiers habitants s'y sont installés voici un an, un centre pour enfants souffrant de troubles liés au comportement y a ouvert ses portes en début d'année. À terme, ce nouveau quartier comptera 700 logements. ■

PHILIPPE NOISETTE

Denis Chimier, maire d'Écouflant.

PHILIPPE NOISETTE

Les bords de Sarthe, l'atout charme de la commune.

REPÈRES

POPULATION : 3 800 habitants
SITUATION : 7 kilomètres au nord d'Angers
À DÉCOUVRIR : le parc des Sablières, l'hippodrome, le parc Anjou Aventure, le logis de Bellebranche, le sentier d'interprétation à la découverte du bourg…
SITE INTERNET : www.ecouflant.fr

"AU GRÉ DES ARTS"
Le nouveau festival des arts de la rue imaginé avec le Son du Fresnel a trouvé son public. La prochaine édition, en juin 2016, sera liée à la nature et à l'eau. Elle s'associera également au rendez-vous Arts en Paysage, proposé par le Pôle métropolitain Loire Angers pour découvrir des œuvres d'art, sur le thème des basses vallées angevines.

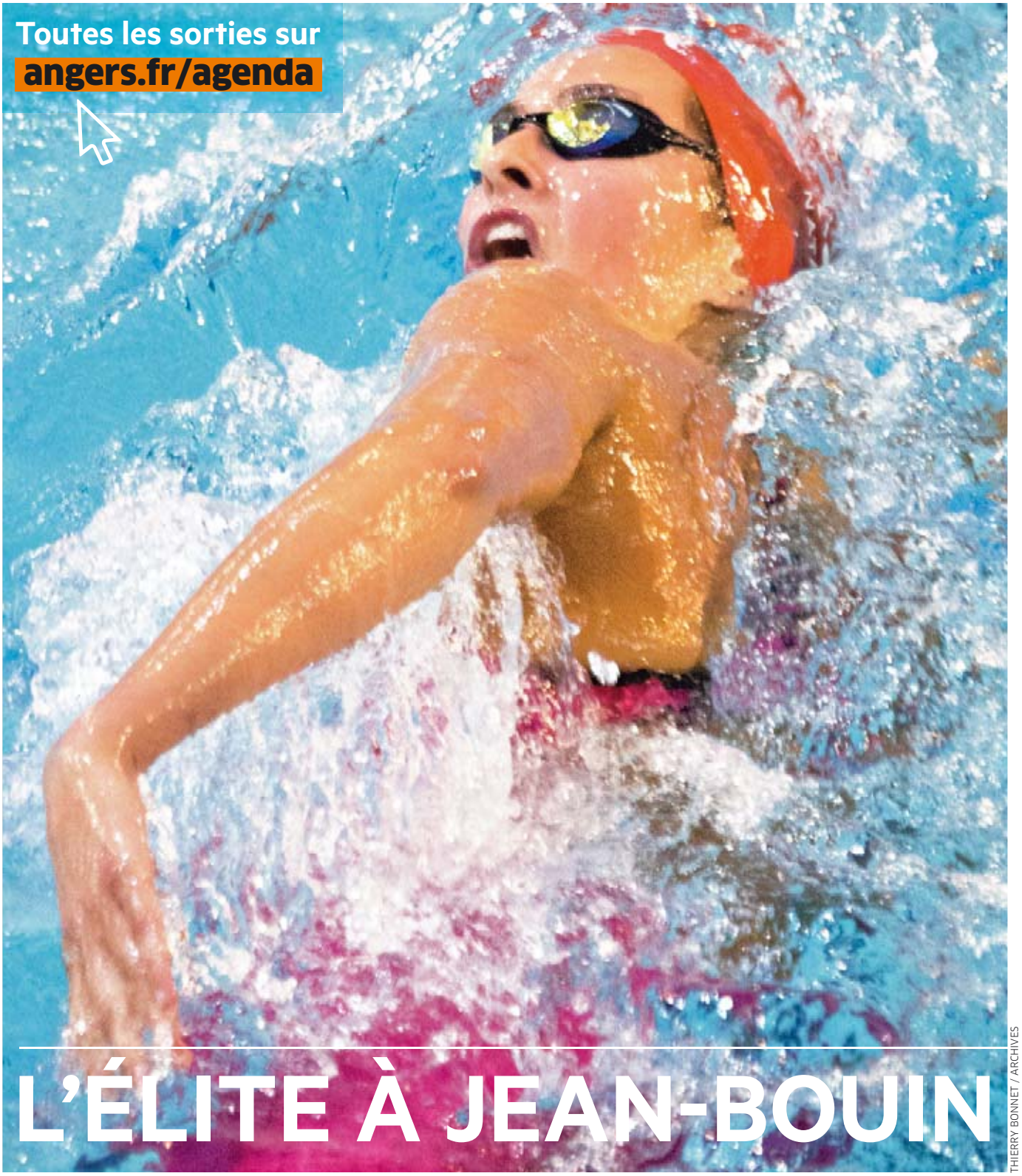

L'ÉLITE À JEAN-BOUIN

THIERRY BONNET / ARCHIVES

Florent Manaudou, Yannick Agnel, Jérémy Stravius, Camille Lacourt, Fabien Gillot pour les garçons, Charlotte Bonnet, Coralie Balmy, Aurélie Muller chez les filles font partie des nombreuses têtes d'affiche qui en découdront du 19 au 22 novembre dans le bassin de 25 mètres de la piscine Jean-Bouin. En effet, après 2012, Angers s'apprête à accueillir de nouveau les championnats de France de natation élite en petit bassin. La vente des billets au public est organisée le 4 novembre, de 18 h à 20 h, à la piscine : 10 euros pour les séries du matin, 20 euros pour les finales de l'après-midi.

Renseignements et programme des courses : www.angers-natation.com

ANGERS POUR VOUS - MAJORITÉ

Cela fait maintenant 18 mois que les Angevins ont fait le choix de l'alternance, du changement

C'est donc avec détermination que nous appliquons, jour après jour, le programme pour lequel nous avons été élus et ce **malgré l'héritage laissé par la précédente municipalité** (Biopole, emprunts toxiques, budget insincère, factures impayées, Technicolor…).
Comme nous nous y étions engagés, nous avons commencé par commander **un audit financier** qui a mis en valeur ce que nous dénoncions depuis des années, l'augmentation très inquiétante de la dette de la Ville. Nous avons donc très rapidement voté **un budget rectificatif** afin de diminuer le recours à l'emprunt de près de 16 millions d'euros.
Nous avons lancé le **plan urgence voirie**, que nous allons intensifier, afin de rendre la ville plus accessible.
Nous avons mis en place **des horaires de nuit pour la police municipale** afin d'assurer la tranquillité publique en soirée et organisé **un Grenelle des rythmes scolaires**, aboutissant, dans la concertation avec les parties prenantes, à des rythmes adaptés à l'épanouissement des enfants.
Le dialogue a été renoué avec les commerçants. Et afin de faire revenir les Angevins dans le centre-ville, nous avons instauré **la première heure de stationnement gratuite**. Après un an, les commerçants et les chiffres (+200 000 personnes) nous le disent : cette heure gratuite a permis de ramener les Angevins dans le cœur de la cité, et de conforter sa place de premier centre commercial de l'agglomération.
En ce qui concerne le développement économique, notre priorité, **les bourses Entreprendre** ont été créées. L'objectif est de favoriser la création d'entreprise et donc d'emplois. Nous avons aussi réuni l'ensemble des huit structures qui œuvraient au développement économique au sein d'une seule et même agence, **ALDev**. Cela nous permet d'être plus pertinents et performants dans l'aide à la création d'emploi sur notre territoire. Nous en voyons déjà les premiers résultats, avec notamment l'installation de l'entreprise japonaise Faith et de la MUTIEG, avec des emplois à la clef.
Par ailleurs, l'installation de la **Cité de l'Objet Connecté** et l'obtention du **label French Tech** sont des vitrines qui permettent à Angers de rayonner à l'international.
En matière de solidarité, un principe de réciprocité pour certaines prestations sociales a été institué. Ainsi, nous avons créé **le permis citoyen**, qui conditionne l'aide au permis de conduire à un engagement au service des Angevins. Soit dans une association, soit dans les services de la Ville, de l'Agglomération ou du CCAS. Afin de gagner en efficacité, **la Rentrée des solidarités** a réuni l'ensemble des intervenants du champ social afin de poser un cadre de travail autour de l'action du CCAS.
Conformément à nos engagements ont été organisés **des Assises de la vie associative** et **des états-généraux du sport**, qui ont permis de fixer avec les acteurs de terrain des règles de fonctionnement et d'accompagnement claires, transparentes et répondant à leurs besoins.
Nous tenons donc nos engagements pris devant les Angevins, et ce **sans augmenter les impôts**. D'autres projets sont en cours (vidéoprotection, Cœur de Maine, végétalisation,…) qui correspondent au projet que vous avez choisi en mars 2014.

Vos élu(e)s de la majorité "Angers pour vous"
Contactez-nous au 02 41 05 40 34

AIMER ANGERS - MINORITÉ

Une vie associative riche et dynamique au service du vivre ensemble

La 15e édition du forum Agora aura lieu les 7 et 8 novembre afin de promouvoir les forces associatives de notre ville. Ce temps fort est l'occasion pour nous de saluer l'engagement des milliers de bénévoles, salariés et dirigeants associatifs qui contribuent chaque jour à tisser des liens entre les Angevins. Les associations à travers leur vitalité et leur diversité animent notre ville, permettent à de nombreuses passions de s'exprimer, renforcent la solidarité et constituent un élément essentiel du vivre ensemble.
L'action engagée, notamment à travers la Cité, pour soutenir les bénévoles, accompagner les projets des associations, doit être poursuivie, dans le respect de l'indépendance du monde associatif.
À ce titre, parmi d'autres les maisons de quartier jouent un rôle essentiel en proposant à chaque Angevin-e, quel que soit son âge ou sa situation, une place dans la vie et les activités de son quartier. Ces lieux doivent rester des espaces de proximité, d'éducation populaire, d'échanges et d'ouverture.

Vos élu-e-s du groupe Aimer Angers
www.aimerangers.fr

1/

ARCHIVES MUNICIPALES ANGERS, DON DE JACQUES BESSON.

2/

ARCHIVES MUNICIPALES ANGERS

Les premiers trottoirs

Les rues de la ville antique possédaient des trottoirs. Plusieurs fouilles importantes ont révélé des voies de 10 à 12,60 m de large, composées d'une chaussée empierrée bombée, bordée de fossés et flanquée de trottoirs de 2 à 2,50 m de large. Cet aménagement disparaît au Moyen-Âge au profit d'une voirie avec ruisseau central pour l'écoulement des eaux.

D'Angleterre les trottoirs reviennent à la fin du XVIIIe siècle. Paris inaugure le premier en 1781. À Angers, les nouvelles rues percées jusqu'en 1830 n'en prévoient pas encore. La première mention semble dater du début de la monarchie de Juillet. Dans une lettre au maire du 12 mars 1833, l'architecte Thierry recommande l'aménagement de trottoirs sur le nouveau quai Ligny, en construction, qui *"sera certainement le lieu de la ville où il y aura toujours une grande affluence de personnes attirées par leurs affaires commerciales."* L'avis n'est suivi qu'en 1838, et pour des raisons d'économie. Il s'agit de remplacer le parapet de pierre par une grille en fonte moins coûteuse, protégée par un trottoir. Celui-ci sera bitumé, à l'exemple de Paris où ce système est employé pour la première fois en 1835.

Entre temps, la première décision officielle de créer un trottoir dans une rue nouvelle – l'embryon de la rue du Quinconce – remonte au 2 décembre 1835. Les particuliers qui lotissent les nouvelles rues en font aussi construire devant leurs maisons. Toutefois, l'usage des trottoirs n'est pas bien connu. Le 26 mai 1841, le maire doit prendre un arrêté y interdisant la circulation des chevaux, des petites voitures à bras ou à animaux, des brouettes…

La loi du 7 juin 1845 rend obligatoire leur construction dans toutes les villes de France. Angers s'exécute en votant, le 11 juin 1846, un premier programme d'établissement de trottoirs pour 31 rues et places. C'est peu, par rapport au plan d'alignement de 230 rues qui vient d'être approuvé par ordonnance royale du 23 juin 1845. La majorité des voies retenues se trouve au cœur et dans le haut de la ville. Aucune n'est située dans la Doutre. Ce programme est mis à exécution à partir de 1848. ■

3/

VENTE ET FOURNITURE DE BITUME
Application de Bitume d'Asphalte de Seyssel.
DUFOUR
ENTREPRENEUR DES DITS TRAVAUX
MAGASIN SPÉCIAL : Rue St Laurent, ANGERS
(Rue G. Lycée Impérial)
Monsieur
Angers, le

ARCHIVES MUNICIPALES ANGERS

1/ Les trottoirs du quai des Carmes, vue vers le quai Ligny. Vers 1900.

2/ "La vieille rue Corneille à Angers", reproduction d'une eau-forte de Marcel Fleury figurant dans son album "Angers à l'eau-forte", 1923.

3/ Dufour, adjudicataire de la construction et l'entretien des trottoirs, facture à en-tête, 20 décembre 1869.

SYLVAIN BERTOLDI
Conservateur des Archives d'Angers

la chronique intégrale sur
www.angers.fr

AGORA

LE FORUM DES ASSOCIATIONS

7 & 8 NOVEMBRE 2015

PARC DES EXPOSITIONS ANGERS

SAMEDI 7, DE 10H À 19H
DIMANCHE 8, DE 11H À 18H

NAVETTE ET ENTRÉE GRATUITES

angers.fr

Angers